

Image not found or type unknown



Devis sans signature mais acompte sur travaux

Par **dany**, le **15/06/2010** à **13:21**

Bonjour,

j'ai accepté oralement un devis de maçonnerie mais avec suppression d'un travail,tout était ok entre nous ,nous ne l'avons pas signé et il n'y a pas eu de nouveau devis signé.En cours de réalisation j'ai versé par chèque un acompte sur travaux de ce qui a été réalisé.Pas content a cause des malfaçons j'ai dit à l'entrepreneur de tout arrêter.il l'a mal pris;et il m'a demandé de lui envoyer un courrier disant que je veux arrêter tout travauxPour l'instant je n'ai rien fait ,il y a toujours son matériel chez moi.Que dois je faire ,et que peux-t-il contre moi?